

SOCIETE DE MANDATS FIDUCIAIRES

Libéralis

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
au capital de 250.000 Francs

Siège social : 26-28, Avenue de Saxe - 75007 PARIS

R.C.S. PARIS B 384 624 607

T^r de COMMERCE de PARIS
N° dépôt

03 11 1996

430

92 8 5 9 5

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

réunie extraordinairement le 24 NOVEMBRE 1995

Procès - verbal

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Quinze
Le Vendredi Vingt Quatre Novembre à Quinze heures

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme dite " SOCIETE DE MANDATS FIDUCIAIRES LIBERALIS ", au capital de Deux Cent Cinquante Mille Francs, se sont réunis extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social 26, avenue de Saxe - 75007 PARIS, sur convocation adressée par simple lettre à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence, signée par chaque membre de l'Assemblée lors de son entrée en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe MULLER, Président du Conseil d'Administration, Messieurs Jean MULLER et Guy MULLER sont appelés comme scrutateurs, et Monsieur Henri-Paul GALIBERT remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Président communique la feuille de présence aux membres du bureau, ceux-ci après l'avoir certifiée sincère et véritable, constatent que les actionnaires possédant plus de la moitié du capital sont présents ou représentés.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée, et peut valablement délibérer.

Bon Jour
Copie conforme
Philippe Muller

Monsieur le Président dépose sur le bureau, et met à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la société.
- copies des lettres simples adressées aux actionnaires.
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.
- le texte des résolutions soumis à l'Assemblée.
- divers documents.

Le Président déclare que les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour, ainsi conçu :

1. Nomination de commissaires aux comptes
2. Questions diverses.

Monsieur le Président fait part aux actionnaires du décès de Monsieur Jean MORENO, Commissaire aux Comptes. Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu l'exposé de son Président, rend hommage aux qualités de Monsieur Jean MORENO et exprime ses condoléances à sa famille.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée nomme Monsieur Marcel MOLE, demeurant à BOULOGNE (92100) 3 Quai de Stalingrad, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Société, et fixe la durée de son mandat à Trois exercices, prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 1997.

Monsieur Marcel MOLE déclare accepter cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée nomme Monsieur Jean LAFON, demeurant à MARLY LE ROI (78160), 59 rue Henri Becqué, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la Société, et fixe la durée de son mandat à Trois exercices, prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Août 1997.

Monsieur Jean LAFON déclare accepter cette fonction.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Pour effectuer les formalités légales, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Philippe MULLER

Scrutateur
Monsieur Jean MULLER

Scrutateur
Monsieur Guy MULLER

Le secrétaire
Monsieur Henri-Paul GALIBERT